MANUEL TECHNIQUE TENNIS DE TABLE

Sommaire

Rappel règlementation générale

- Jurys internationaux
- Rémunérations
- Causes de disqualification

Description de la compétition

- « Tennis de table »
- Participants
- Dates
- Calendrier des épreuves

- Sites
- épreuves
- Remise des médailles

Aspects techniques relatifs à la compétition « Tennis de table »

Équipements sportifs...... **Renseignements** médicaux......

GENERALITES

Après le Maroc en 1989, la France en 1994, Madagascar en 1997, le Canada en 2001, le Niger en 2005, le Liban en 2009 et la France en 2013, la Côte d'Ivoire en 2017, la République Démocratique du Congo a donc l'honneur d'accueillir les Ieux de la Francophonie : c'est une fierté grande et une grande responsabilité. Par le nombre de pays concernés qui couvre les cinq continents, par les valeurs de partage qui sont au cœur de notre espace francophone, par la langue et la culture françaises que nous avons en commun, et parce que les Jeux de la Francophonie ont su conserver leur originalité à travers l'alliance des sports et des arts, mais aussi et surtout parce que l'exigence de solidarité est inscrite dans le projet même des Jeux avec l'alternance entre pays du Sud et pays du Nord, les Jeux de la Francophonie font partie des grands événements internationaux.

La capitale de la RDC, Kinshasa ville hôte des 9ème Jeux de la Francophonie a une superficie de 9.965 Km² et sa population hétéroclite est estimée à plus ou moins 15 millions d'habitants.

Ville hospitalière, attractive et attachée aux valeurs prônées dans l'espace Francophone, Kinshasa deviendra la capitale de la Francophonie du 28 Juillet au 06 Aout 2023.

Le Comité National des Jeux de la Francophonie RDC /Kinshasa 2023 souhaite à tous la bienvenue et, à travers ce manuel technique, souhaite donner les clés de cette 9ème édition pour mieux appréhender l'organisation, mais aussi la réglementation et la programmation des épreuves.

Le tennis de table a figuré lors des huit éditions des Jeux de la Francophonie.

Rappel réglementation générale

Seuls les États et gouvernements membres ou observateurs de l'OIF sont habilités à inscrire des concurrents aux épreuves sportives selon les modalités définies par le Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF).

Les participants doivent :

- être ressortissants des États ou gouvernements membres ou observateurs de l'OIF ;
- posséder soit par naissance, soit par naturalisation obtenue six (6) mois au moins avant les Jeux, la nationalité de l'État qu'ils représentent, sous réserve des conditions prévues à l'article 5 des statuts du CIJF et des Règles des Jeux qui traite des engagements;
- être femmes et hommes âgés entre 18 ans et 21 ans le jour de la compétition.

Chaque État ou gouvernement participant doit inscrire sa délégation dans le respect de l'échéancier défini dans le Guide des inscriptions au point « V. Calendrier prévisionnel ».

Chaque État ou gouvernement participant a la responsabilité du transport international et de l'assurance du matériel de ses compétiteurs.

Jurys internationaux

Le jury:

Pour chaque discipline sportive, le CIJF avec le délégué de la fédération internationale constitue un jury. Le président du jury est le délégué de la fédération internationale.

La présence du délégué du CIJF aux délibérations du jury est requise, mais il n'a aucune voix délibérative.

Le jury établit un compte rendu détaillé du déroulement de chaque délibération, qu'il transmet au CIJF ainsi que le classement officiel dans chaque discipline.

Le CIJF reste dépositaire des délibérations de chaque jury après les Jeux.

Le comité d'appel :

Le comité d'appel, sous l'autorité du directeur du CIJF, est l'instance suprême chargée de régler tous les cas non couverts par les compétences du jury international. Ses décisions sont sans appel.

Rémunérations

Les concurrents ne reçoivent aucune rémunération.

Causes de disqualification

Toute dérogation aux conditions générales de participation, aux conditions d'éligibilité et aux contraintes stipulées dans le règlement spécifique de chaque discipline sportive par la fédération internationale peut entraîner la disqualification de l'athlète et de l'équipe.

Description de la compétition « Tennis de table »

Structure d'organisation de la compétition « Tennis de table »

La compétition de tennis de table, des IXème Jeux de la Francophonie est organisée selon la réglementation de l'ITTF. Toutefois, en concertation avec l'ITTF, le CIJF adoptera certaines

dispositions en tenant compte de l'esprit des Règles des Jeux de la Francophonie. L'organisation du tournoi est placée sous la responsabilité technique du délégué technique désigné par l'ITTF.

L'organisation du tournoi est assurée par le CNJF, sous la supervision du CIJF.

CIJF	ITTF	CNJF
Directrice CIJF :	Délégué technique de l'ITTF :	Directeur National CNJF:
Mme ZEINA MINA	Mr AZEDDINE TALBI	Mr Isidore KWANDJA NGEMBO
		Superviseur du Département
		des compétitions sportives au
		CNJF: Mr ALI SADALA Babaly

Participants

Qualifications

Sont qualifiés, tous les pays inscrits au tournoi de tennis de table.

Nombre de participants

Deux (2) personnes par équipe (une femme et un homme). Aucun remplaçant ne sera accepté.

Liste des 32 états et gouvernements qualifiés ci-contre

NB : cette liste peut être amenée à changer par le CIJF

Arménie	Kosovo
Bénin	Liban
Burkina Faso	Luxembourg
Cambodge	Madagascar
Cameroun	Maroc
Canada	Ile Maurice
Canada-Québec	Niger
Chypre	Roumanie
République du	Sainte-Lucie
Congo	
R.D Congo	Sénégal
Cote d'Ivoire	Seychelles
Djibouti	Suisse
Emirats Arabes	Tchad
Unis	
Gabon	Togo
Guinée	Tunisie
Haïti	Fédération Wallonie
	Bruxelles

Dates

Les compétitions de tennis de table se dérouleront du samedi 29 Juillet au jeudi 03 Août 2023.

Calendrier des épreuves Voir le tableau ci-dessous :

Journées	Horaires	Epreuves
sam. 29 Jul.	10.00-13.00 16.30-19.30	Epreuves par équipes - Dames et Messieurs Phase des groupes
Dim. 30 Jul.	10.00-13.00 16.30-19.30	Epreuves par équipes - Dames et Messieurs Tableau éliminatoire
Lun. 31 Jul.	10.00 - 13.00 A partir de 18.00h	½ finales dames et messieurs Finale de l'épreuve par équipes
Mar. 1 aout.	10.00-13.00 16.30-19.30	Epreuves des simples Dames et Messieurs et Double Mixte
Mer. 2 août.	10.00-13.00 16.30-19.30	Epreuves des simples Dames et Messieurs et Double Mixte
Jeu. 3 août.	10.00-13.00 A partir de 18.00h	½ finales simples et doubles dames et messieurs Finales des épreuves Individuelles Double Mixte - Simple Dames - Simple Messieurs

Sites

Sites de compétition

Le site de compétition au Hall de tennis de table dans l'enceinte du complexe omnisports stade Tata Raphael.

Cette salle comportera toutes les commodités exigées en compétition internationale.

Elle comportera aussi une salle qui servira pour l'échauffement. (PHOTO)

Dispositions de la salle

(À compléter)

Sites d'entraînement

Il y'aura une salle prévue pour les entraînements dans le hall.

Transports locaux

Les transferts des lieux d'hébergement vers le lieu d'entraînements se feront au moyen de navettes dont les horaires sont précisés dans le « Guide des Transports ».

Épreuves

Les épreuves suivantes sont retenues pour les 9e Jeux de la Francophonie :

1. Compétition par équipes : l'équipe est composée d'une femme et d'un homme.

Compétitions individuelles : (Trois épreuves sont retenues) :

- Simple Dames
- Simple Messieurs
- Double Mixte

SYSTEME DE JEU

1. Compétition par équipes

L'épreuve par équipes se compose de deux parties en simple et une en double mixte et se joue dans l'ordre suivant :

> Simple Dames Simple Messieurs

Double Mixte

NB. Le double mixte ne sera pas joué si l'une des deux équipes a déjà atteint le score de 2/0.

Toutes les parties par équipes se disputent au meilleur des 5 manches dans toutes les phases.

L'épreuve par équipes se joue en deux phases :

Phase 1: les équipes sont réparties en groupes (en fonction du nombre de pays engagés) et joueront en système round robin. Les deux premières équipes classées de chaque groupe sont qualifiées à la seconde phase.

Phase 2: les équipes qualifiées de la première phase joueront dans un tableau à élimination directe progressif jusqu'à la finale.

Pour le placement des équipes dans les groupes, le règlement de l'ITTF sera appliqué.

2. Compétitions individuelles

- Simple Dames et Simple Messieurs

Les épreuves des simples Dames et Messieurs seront disputées au meilleur des 5 manches dans toutes les phases.

Phase 1: les joueurs sont répartis en groupes (en fonction du nombre de joueurs engagés) et joueront en système round robin. Les deux premiers joueurs classés de chaque groupe sont qualifiés à la seconde phase

Phase 2: Les deux premiers joueurs classés de chaque groupe joueront pour le titre dans un élimination tableau à progressif jusqu'à la finale. Le reste des joueurs classés de chaque groupe joueront dans un tableau à élimination directe dit Tableau de consolation 0 11 classement.

Pour le placement des joueurs dans les groupes, le règlement de l'ITTF sera appliqué.

- Double Mixte

Un tableau à élimination directe sera utilisé pour le double mixte.

Toutes les épreuves du Double Mixte seront disputées au meilleur des 5 manches.

Remise des médailles

Pour chaque épreuve sportive sont attribuées des médailles d'or, d'argent et de bronze ainsi qu'un diplôme.

Ces cérémonies font partie intégrante de l'événement et se déroulent sur le site des compétitions.

La cérémonie des vainqueurs, au cours de laquelle sont remises les médailles, doit se dérouler conformément aux directives suivantes :

- ✓ Les médailles sont remises uniquement par des personnalités qualifiées, sur désignation du CIJF en accord avec Directeur du CNJF et son service du protocole.
- ✓ Les concurrents classés premier, deuxième et troisième prennent alors place, en tenue, sur le podium face à la tribune officielle pendant que retentit l'hymne des Jeux.
- ✓ Le drapeau du vainqueur est hissé au mât central et ceux du deuxième et troisième à deux mâts voisins situés à droite et à gauche du mât central.
- Pendant que retentit une version abrégée de l'hymne national de la délégation du vainqueur, les trois concurrents et les spectateurs se tournent vers les drapeaux.

CEREMONIES

Désignation	Date	Heure	Lieu
Cérémonie de remise des médailles Epreuves par équipes	Lundi 31 juillet	à partir de 19.00h	Pavillon Tennis de Table Tata Raphaël
Cérémonie de remise des médailles Epreuves individuelles	Jeudi 03 Août	à partir de 19.00h	Pavillon Tennis de Table Tata Raphaël

MEDAILLES

Il est prévu la remise de médailles aux vainqueurs des différentes épreuves, selon le tableau ci-après :

EPREUVES	OR	ARGENT	BRONZE	TOTAL
EQUIPES	2	2	4	8
DOUBLE MIXTES	2	2	4	8
SIMPLE DAMES	1	1	2	4
SIMPLE MESSIEURS	1	1	2	4
TOTAL	6	6	12	24

Aspects techniques relatifs à la compétition « Tennis de table »

Règlements

Les règlements de l'ITTF régissent la compétition de tennis de table des IXème Jeux de la Francophonie.

Réunion technique

La réunion technique et tirage au sort auront lieu le vendredi 27 juillet 2023 à 10h00 à l'Université UNIKIN. Le tirage au sort va concerner :

- Les équipes dames et messieurs;
- Le double mixte;
- Le simple dames et messieurs

Officiels de la compétition

Outre le délégué technique, la compétition de tennis de table est gérée par les officiels techniques ci-après:

- 1 Manager des compétitions de l'ITTF (à désigner par l'ITTF)
- 1 Juge-arbitre International et 2 Juge-arbitres internationaux Adjoints (à désigner par l'ITTF); l'un des adjoints coordonnera le centre de contrôle raquettes.
- 18 Arbitres internationaux, dont au moins 25%, de pays autres que le pays organisateur.

Affectation des arbitres

Chaque État ou gouvernement doit inclure dans sa délégation un arbitre de grade international certifié par l'ITTF.

Son transport international est à la charge de l'État ou du gouvernement

participant tandis que sa prise en charge complète durant la période des Jeux (transport national, hébergement et indemnités) sera à la charge de l'État ou gouvernement hôte organisateur.

Son nom sera transmis en même temps que ceux des joueurs au moment des inscriptions nominatives.

Jury

Un jury sera constitué comme suit :

- ✓ Le délégué de l'ITTF (Président du jury)
- ✓ 1 représentant du CIJF
- ✓ 1 représentant du CNJF
- ✓ 3 représentants des pays participants (Choisis lors du tirage au sort)
- ✓ Le directeur de compétition
- ✓ Le juge arbitre

Le jury entrera en fonction comme stipulé dans les règlements de l'ITTF.

Réclamations et appels

Les appels seront traités conformément aux règlements de l'ITTF.

Le CIJF est l'instance suprême chargée de régler tous les litiges non couverts par les compétences des jurys internationaux.

II peut être saisi par :

- ✓ Le représentant de la Fédération internationale ITTF
- ✓ Un représentant du CNJF
- ✓ Le chef d'une des délégations

Equipements sportifs

Aux IXème Jeux de la Francophonie, l'équipement suivant est approuvé par l'ITTF: la compétition se déroulera sur des tables bleues et avec des balles blanches. Les participants sont responsables de leur habillement et leur raquette.

Vêtements des participants Comme stipulé dans le manuel de règlements de l'ITTF, les participants doivent porter l'uniforme officiel de leur délégation. Lors de la compétition, les balles seront blanches et les tables bleues.

Renseignements médicaux

Généralités

Des services médicaux seront disponibles durant toute la période des Jeux dans le hall de Tennis de table du complexe sportif omnisports du stade Tata Raphaelsur le lieu d'échauffement.

Tous les centres médicaux et équipes médicales seront en contact via téléphones portables et transmissions radio; tous les médecins et infirmières seront facilement identifiables grâce à leur uniforme.

Contrôles antidopage

Des contrôles antidopage sont effectués conformément aux prescriptions de la commission médicale internationale du CIJF et aux dispositions des différentes fédérations internationales concernées. Ils sont effectués sous l'autorité du CIJF.

Examens médicaux

Tout athlète qui refuse de subir un contrôle de dopage ou un examen médical ou qui est reconnu coupable de dopage se verra retirer son accréditation et sera exclu des IXème Jeux de la Francophonie.